



Erreur potentiel sur le calcul du net imposable

Par **ketty40**, le **05/01/2025** à **13:51**

Bonjour,

Je pense avoir défecté une erreur sur le calcul de mon net imposable.

1. Montant brut

Votre **salaire brut** est de **1 812,29 €** C'est le point de départ pour calculer le net imposable.

2. Cotisations déductibles

Certaines cotisations sociales sont déductibles du revenu imposable, notamment :

Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès : 126,86 €

Complémentaire - Incap. Inval. Décès : 5,98 €

Retraite Sécurité Sociale plafonnée : 125,05 €

Retraite Sécurité Sociale déplafonnée : 7,25 €

Complémentaire Tranche 1 (retraite) : 72,68 €

CSG déductible (partiellement) : 121,63 €

Total des cotisations déductibles :

$126,86 + 5,98 + 125,05 + 7,25 + 72,68 + 121,63 = 459,45 €$

3. Net imposable

Le **net imposable** est calculé en soustrayant les cotisations déductibles du brut :

$1 812,29 € - 459,45 € = 1 352,84 €$

Cependant, dans votre fiche de paie, votre **net imposable affiché est de 1 479,70 €** Cela peut inclure d'autres ajustements ou des avantages en nature, que d'ailleurs je n'en es pas.

Es que mon calcul est bon ?

Par **Rambotte**, le **05/01/2025** à **15:33**

Bonjour.

D'où vient ce texte, qui l'a écrit ?

Pourquoi c'est "votre salaire brut" et pas "mon salaire brut" ? Puis "cependant, dans votre fiche de paie" et pas "ma fiche de paie" ?

Par **Marck.ESP**, le **05/01/2025 à 16:15**

Bienvenue, bonjour

Je vous conseille de voir un syndicaliste, qui saura vous aider avec le document sous les yeux

Par **Louxor_91**, le **05/01/2025 à 19:43**

Bonjour,

avez vous contacté les impôts ? Vous êtes dans un cas de calcul très classique qui à mon sens élimine peut être pas de façon absolu tout risque d'erreur, mais pas loin ? Ne rêvez pas...

Par **Rambotte**, le **05/01/2025 à 20:03**

Les services des impôts ne sont pas en charge de vérifier les fiches de paye.

Par **miyako**, le **06/01/2025 à 22:51**

Bonsoir,

Sur votre fiche de paye figure ce que l'on appelle le net social

[quote]

1 812,29 € - 459,45 € = 1 352,84 € c'est le net social

[/quote]

On ajoute les 121,63 de csg deductible plus la partie salariale de la mutuelle obligatoire et cela donne le net imposable

Cordialement